

# ASSOCIATION SCOLAIRE & PARASCOLAIRE INTERCOMMUNALE DU HAUT-LAC

Objet : RAPPORT DE LA COMMISSION DE GESTION ET DES FINANCES



Rennaz, le 6 juin. 2023

## RAPPORT AU CONSEIL INTERCOMMUNAL

de la commission de gestion et des finances pour

le préavis 03/2023 relatif  
aux DEMANDE DE CRÉDIT D'ÉTUDE DE FR. 646'000.-POUR L'AGRANDISSEMENT  
DE LA SALLE DE GYMNASTIQUE DE LA TOUR-ROUGE

	.	04.0 6.	Séances				Emoluments		Signatures
			.	.	.	.			
Rapporteur : M. Sunil Khurdi	X	X							
Membres : M. Pascal Aeberhard	X								
M. Mark Brissat	X								
Mme. Muriel Auberson	X								
M. Jean-Daniel Zufferey	X								

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

La commission de gestion et des finances chargée de l'étude du préavis s'est réunie à la maison commune de commune de Roche le mardi 16 mai. juste après la séance pour le Préavis 2-2023

La commission s'est réunie à nouveau le mercredi 30 mai en présence de M. Marc-Olivier Narbel, président du CODIR et de vice-Président M. Marcel Rechsteiner que nous remercions pour leur disponibilité, pour les informations et les réponses détaillées qu'ils nous ont fournies.

Finalement la Commission s'est réunie le 6 juin pour conclure.

La commission est appelée à se déterminer sur la demande de crédit d'étude de Fr. 646'000.-pour l'agrandissement de la salle de gymnastique de la tour-rouge pour toutes les communes dans l'ASPIHL.

La Commission a demandé s'il y avait une possibilité de synergie et d'économie avec la construction du 1er et du la 2ème halle. Il a été précisé que nous sommes obligés de choisir le même bureau d'architectes que pour le premier et que les études existantes ne peuvent pas être reprises.

Il a également été précisé que cette extension est une nécessité immédiate en plus du projet de construction de l'éventuel collège intercommunal à l'éventuelle place Tronchenaz.

Pour la question sur l'achèvement du chantier, il est estimé qu'elle sera achevée d'ici 2027.

En ce qui concerne le plan financier proposé, le CODIR a apporté des précisions sur les différents éléments et précisé que ce crédit s'inscrit dans le montant global de 35 millions prévu pour le collège intercommunal.

En conclusion et au vu de ce qui précède, les membres de la commission recommandent à l'unanimité, d'accepter ces autorisations générales.

**vu** le préavis no 03/2023 - demande de crédit d'étude de fr. 646'000.-pour l'agrandissement de la salle de gymnastique de la tour-rouge

**ouï** le rapport de la commission chargée de l'examen de cet objet

**considérant** que cet objet a été valablement porté à l'ordre du jour,

### **décide**

1. de l'autoriser à attribuer un mandat d'étude pour l'agrandissement de la salle de gymnastique de la Tour-Rouge.
2. de l'accorder un crédit d'investissement de Fr. 646'000.- à cet effet
3. de l'autoriser à effectuer un emprunt bancaire dans l'établissement de son choix aux meilleures conditions pour la somme de Fr. 646'000.
4. et d'autoriser l'amortissement/remboursement de cet emprunt sur 10 ans comptable, et à porter en compte le montant de Fr. 64'600.-/an dès le budget 2024.

ont signé :

Pascal Aeberhard

Muriel Auberson

Mark Brissat

Sunil Khurdi

Jean-Daniel Zufferey